



Partager



Schéma de Cohérence Territoriale



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Lunel est en phase de révision, pour l'adapter aux nouvelles réglementations et aux nouveaux enjeux du territoire.

Le SCoT est un document de planification et d'orientation qui définit les grandes orientations d'aménagement pour un territoire à long terme. Il fournit un cadre de référence aux politiques collectives autres de l'urbanisme, l'environnement, le logement, l'équipement... Il définit également les axes de priorités et les options de développement.

Ces dernières années ont été marquées à la fois par la pandémie de coronavirus et les enjeux de développement durable.

Un travail de fond se poursuit pour intégrer tous les avis recueillis, en tenant compte des obligations et des compétences du SCoT avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) ainsi que les directives européennes (Le Climat et Résilience).

➔ Consulter le PDCO relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Les orientations du SCoT



Un SCoT qu'es-ce ça ?



➔ Pour aller plus loin, découvrez le lien vers le document SCoT du Pays de Lunel

ÉLUE RÉFÉRENTE



Isabelle DE MONTGOLFIER
 La vice-présidente en charge du projet de territoire, de l'aménagement de l'espace et de la mobilité

CONTACT

📧 com@territoire.vieux.lu

DOCUMENTS ASSOCIÉS

- [Lunel SCoT du Pays de Lunel \(19 Mo, pdf\)](#)
- [Processus applicatif du SCoT du Pays de Lunel \(37 Mo, pdf\)](#)
- [Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(13 Mo, pdf\)](#)
- [Délibération n° 20201 - Délib. PDCO \(33 Mo, pdf\)](#)
- [Délibération n° 19208 - avis de projet \(27 Mo, pdf\)](#)
- [Délibération n° 18028 - avis de SCoT dans PDCO \(10 Mo, pdf\)](#)
- [Délibération n° 18025 - complément avis de SCoT \(15 Mo, pdf\)](#)
- [Délibération n° 14005 - prescription avis de SCoT \(14 Mo, pdf\)](#)